



Notifié le Notification reçue le Publié le Certifié exécutoire, le Maire	Partie réservée au visa de la Sous-Préfecture
---	--

Service : Etat Civil

ADMINISTRATION GENERALE
Délégation de fonction – Officier d'État Civil
Du 18 au 22 avril 2022
Madame Magali DE BARROS CERQUEIRA
Conseillère Municipale

Le Maire de la Ville de Béziers,

VU les articles L 2122-18 et L 2122-32 du Code Général des Collectivités Territoriales.

CONSIDÉRANT qu'aucun Adjoint ne pourra assurer la célébration des mariages du **18 au 22 avril 2022**.

CONSIDÉRANT qu'afin d'assurer la bonne marche de l'administration municipale, il convient de déléguer certaines fonctions à Madame **Magali DE BARROS CERQUEIRA**, Conseillère Municipale.

A R R Ê T E

ARTICLE 1 : Madame **Magali DE BARROS CERQUEIRA**, Conseillère Municipale, reçoit délégation pour assurer les fonctions d'Officier d'État Civil **du 18 au 22 avril 2022**.

ARTICLE 2 : Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie, est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait en l'Hôtel de Ville de Béziers, le

04 AVR 2022

Robert MÉNARD





Notifié le Notification reçue le Publié le Certifié exécutoire, le Maire	Partie réservée au visa de la Sous-Préfecture
---	--

Service : *Etat Civil*

ADMINISTRATION GENERALE
Délégation de fonction – Officier d'Etat Civil
Le 23 avril 2022
Madame Marjorie GOMEZ
Conseillère Municipale

Le Maire de la Ville de Béziers,

VU les articles L 2122-18 et L 2122-32 du Code Général des Collectivités Territoriales.

CONSIDÉRANT qu'aucun Adjoint ne pourra assurer la célébration des mariages le **23 avril 2022**.

CONSIDÉRANT qu' afin d'assurer la bonne marche de l'administration municipale, il convient de déléguer certaines fonctions à Madame **Marjorie GOMEZ**, Conseillère Municipale.

A R R Ê T E

ARTICLE 1 : Madame **Marjorie GOMEZ**, Conseillère Municipale, reçoit délégation pour assurer les fonctions d'Officier d'Etat Civil le **23 avril 2022**.

ARTICLE 2 : Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie, est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait en l'Hôtel de Ville de Béziers, le

04 AVR 2022




Robert MÉNARD